RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00517
Numéro SIREN : 392 829 255
Nom ou dénomination : AGROMI

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2020 sous le numéro de dépôt 6540

Agromi S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 160 000 €
Siège social : Chemin Départemental n° 8 – 51400 SEPT-SAULX
RCS Reims 392 829 255

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 29 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt neuf septembre, à neuf heures, au siège social de la Société Coopérative Agricole LUZEAL, Voie Chanteraine 51520 RECY, la Société Coopérative Agricole LUZEAL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE(Marne) sous le numéro 508 947 967, représentée par Monsieur Benoît LAMPSON

Associée unique de la Société SAS "AGROMI",

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2020 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Thierry GOBILLARD, Président non associé.

II - A pris les décisions suivantes relatives à :

- L'examen et l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020.
- L'affectation des résultats de cet exercice.
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 349 378,83 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 349 378,83 € de la manière suivante :

- Réserve légale :.....0 €
- Dividendes :.....340 000,00 €
- Autres réserves :.....9 378,83 €

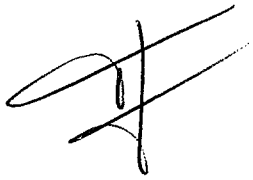
BL TG

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président, et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

le Président,
Monsieur Thierry GOBILLARD



l'Associée unique,
La Société Coopérative Agricole LUZEAL
représentée par Monsieur Benoît LAMPSON



AGROMI S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €

Siège social : Chemin Départemental n°8 – 51400 SEPT SAULX

R.C.S. REIMS : B 392 829 255

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 MARS 2020

Messieurs,

Monsieur Thierry GOBILLARD, Président non associé de la Société par Actions Simplifiée « AGROMI » , a, conformément aux dispositions de l'article 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 par la Société Coopérative Agricole LUZEAL, associé unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

♦ L'exercice 2019/20 affiche une activité de 56 261 tonnes contre 44 480 tonnes en 2018/19 :

- La production de granulés de bois s'élève à 22 678 tonnes, soit une hausse de 54%.
- La production de l'activité vendange a retrouvé un niveau classique de 10 769 tonnes.
- L'activité de paille démarrée en 2018/19 a connu une belle expansion cette exercice à un niveau de 11 252 tonnes.

pour un chiffre d'affaires global de 7 407 670,61 €.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur l'exercice 2020/21 :

➢ Développement constant de la production de granulés de bois, avec un début de partenariat avec EURO ENERGIE.

➢ Développement de nouveaux produits à base de miscanthus sous forme de petites balles, soit pour le paillage horticole, soit pour de la litière (volailles, bovins et équins).

➢ Développement de l'activité paille sur une production en évolution (objectif 2020/21 12 000 tonnes).

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur.
Cette crise sanitaire a eu peu d'impact sur l'activité d'AGROMI
La société n'a pas eu recours à des dispositifs de report de charges fiscales et PGE.
Compte tenu de l'évolution de la situation à la date d'arrêté des comptes, nous ne sommes pas en capacité d'appréhender avec exactitude l'ensemble des éléments pouvant impacter les comptes sur les 12 prochains mois. Néanmoins malgré les impacts pouvant survenir cela ne devrait pas remettre pas en cause la continuité d'exploitation, et compte tenu des informations disponibles à la date d'arrêté des présents comptes annuels.

II - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129 du Code de Commerce, nous vous informons que la participation des salariés au capital social, entendue au sens du présent article, est inexistante à la clôture du présent exercice arrêté au 31 mars 2020.

III - RESULTATS - AFFECTATION

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 349 378,83 € que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

Compte de résultat

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 407 670,61 €.

Les achats de matières premières et marchandises, corrigés des variations de stock ont atteint un total 4 300 154,48 €.
Les charges d'exploitation représentent 3 985 845,67 €, composées principalement par les prestations industrielles et administratives de LUZEAL pour une valeur de 3 296 981,04 €.
Les dotations aux amortissements sont de 69 326,49 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 486 237,36 €.

Compte tenu d'un résultat financier débiteur de 1 721,46 €, le résultat courant avant impôts ressort à 484 515,90 €.

Le compte des divers produits et charges exceptionnels donne un résultat de 732,48 €.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive après imputation d'une charge d'impôt de 135 869,55 €, par un bénéfice net comptable de 349 378,83 €

TG

ACTIVITE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune action en matière de recherche et développement n'est menée.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008) et des dispositions de l'article D441-4 du même code, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

Article D. 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	*1 à 30 jours*	*31 à 60 jours*	*61 à 90 jours*	*91 jours et plus*	*Total (1 jour et plus)*
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées			*2*	*1*	*4*	
Montant total des factures concernées TTC	*1 196 944*		*234 295*	*206 358*	*760 431*	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	*5 114 803*		*4,58%*	*4,03%*	*14,87%*	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	*0*					
Montant total des factures exclues TTC	*0,00*					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ *Délais légaux :30, 45 et 60 jours.*					

Article D. 441 I.-1° : factures émises *non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu*						
	0 jour (indicatif)	*1 à 30 jours*	*31 à 60 jours*	*61 à 90 jours*	*91 jours et plus*	*Total (1 jour et plus)*
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées		*4*				
Montant total des factures concernées TTC	*774 204*	*18 973*				
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	*8 331 853*	*0.23%*				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	*0*					
Montant total des factures exclues TTC	*0,00*					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ *Délais contractuels :* ☒ *Délais légaux : 30 jours*					

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

TG

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice s'élevant à 349 378,83 €, de la manière suivante :

Dividendes :	340 000,00 €
Autres Réserves :	9 378,83 €

Le paiement des dividendes serait effectué à l'issue de l'assemblée Générale.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de :

NEANT

IV – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES EXERCICES ANTERIEURS

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués depuis la constitution de la société, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

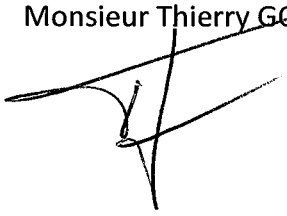
Exercice clos	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction de 40% mentionnée au 2° du 3 article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à cette réfaction
30 mars 2019	350 000	0	350 000

V - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu de conventions conclues au cours de l'exercice écoulé entre la SAS AGROMI et ses dirigeants.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président,
Monsieur Thierry GOBILLARD,



TG

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

THIERRY
GOBILLARD

AGROMI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

MAZARS

37 Rue René Cassin – BEZANNES – CS 30009 – 51726 REIMS CEDEX
Téléphone 03 26 79 75 00 – Télécopie 03 26 79 74 74

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE (INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION DE CHAMPAGNE) ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES (COMPAGNIE DE REIMS) - CAPITAL DE 915 000 EUROS - 343 281 820 RCS REIMS

AGROMI

Société par Actions Simplifiée au capital de 160.000 euros

Siège social : Chemin départemental n°8 - 51400 SEPT SAULX

N° SIREN : 392 829 255

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique de la société AGROMI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGROMI relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 16 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

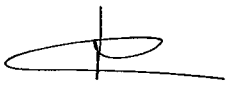
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bezannes, le 18 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes



MARIANNE CARLIER

Agromi S.A.S.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 160 000 €

51400 SEPT SAULX

RCS REIMS : 392 829 555

ETATS FINANCIERS du 1er avril 2019 au 31 mars 2020

A) - Bilan Actif

Rubriques	Montants brut	Dépréciations	Montant Net N	Montants Net N-1
Capital souscrit non appelé	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets et droits similaires	41 141,10	9 361,42	31 779,68	1 222,38
Fonds commercial	0,00		0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			0,00	0,00
Terrains	0,00		0,00	0,00
Constructions	610 405,18	567 412,72	42 992,46	55 199,29
Installations techniques,matériel et outillage industriels	968 603,60	616 027,60	352 576,00	140 263,75
Autres immobilisations corporelles	706,57	559,35	147,22	307,82
Immobilisations en cours			0,00	0,00
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	6 013,93		6 013,93	151 067,45
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			0,00	0,00
Autres participations	0,00		0,00	0,00
Créances rattachées à des participations	0,00		0,00	0,00
Autres titres immobilisés			0,00	0,00
Prêts	0,00		0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00
Actif immobilisé	**1 626 870,38**	**1 193 361,09**	**433 509,29**	**348 060,69**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	369 486,26		369 486,26	271 986,35
Stocks d'en cours de production de biens			0,00	0,00
Stocks d'en cours de production de services			0,00	0,00
Stocks produits intermédiaires et finis	1 723 530,78		1 723 530,78	371 166,57
Stocks de marchandises	16 643,22		16 643,22	10 731,01
Avances,acomptes versés sur commandes, avoir à recevoir	56 067,16		56 067,16	8 992,78
Créances clients et comptes rattachés	810 525,90	0,00	810 525,90	595 199,53
Autres créances	464 864,79		464 864,79	337 981,37
Capital souscrit, appelé, non versé			0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00
Disponibilités	344 239,85		344 239,85	663 437,78
Actif circulant	**3 785 357,96**	**0,00**	**3 785 357,96**	**2 259 495,39**
Charges constatées d'avance	**7 868,22**		**7 868,22**	**5 544,67**
Produits à recevoir	**94,00**		**94,00**	**257,09**
Frais d'émission d'emprunts à étaler			**0,00**	**0,00**
Prime de remboursement des obligations			**0,00**	**0,00**
Ecarts de conversion actif			**0,00**	**0,00**
Total général	**5 420 190,56**	**1 193 361,09**	**4 226 829,47**	**2 613 357,84**

A) - Bilan Passif

Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital social ou individuel	160 000,00	160 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Réserve de fusion		
Réserve légale	16 000,00	13 034,28
Réserve compensant les remboursements de parts		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	195 729,15	177 268,45
Réserve TNA		
Report à nouveau	0,00	-150 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	349 378,83	371 426,42
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**721 107,98**	**571 729,15**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres	**0,00**	**0,00**
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges	**0,00**	**0,00**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	195 318,08	0,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 193 436,61	1 672 285,09
Dettes fiscales et sociales	46 938,48	198 679,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69 836,53	20 303,41
Autres dettes	191,79	150 360,49
Dettes	**3 505 721,49**	**2 041 628,69**
Produits constatées d'avance		
Ecarts de conversion passif		
Charges à payer		
Total général	**4 226 829,47**	**2 613 357,84**

B - Compte de Résultat

Rubriques	France	Export	Montant N	Montants N-1
Ventes de marchandises	163 896,53		163 896,53	161 255,93
Production vendue de biens	4 431 491,80	683 520,86	5 115 012,66	4 396 985,16
Production vendue de services	2 128 761,42		2 128 761,42	2 177 757,75
Chiffre d'affaires net	**6 724 149,75**	**683 520,86**	**7 407 670,61**	**6 735 998,84**
Production stockée			1 352 364,21	-432 585,42
Production immobilisé				
Subventions d'exploitation			0,00	0,00
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			12 202,69	16 723,20
Autres produits				
Produits d'exploitation			**8 772 237,51**	**6 320 136,62**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 096 611,20	431 536,39
Variations de stocks (marchandise)			-5 912,21	6 241,92
Achats de matières premières et autre approvisionnements (y compris droits de douane)			3 306 955,40	2 001 688,74
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)			-97 499,91	-1 044,46
Autres achats et charges externes			3 890 132,00	3 312 200,58
Impôts, taxes et versements assimilés			26 387,18	22 236,50
Salaires et traitements			0,00	0,00
Charges sociales			0,00	0,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations			69 326,49	52 576,46
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			0,00	0,00
Autres charges			0,00	0,00
Charges d'exploitation			**8 286 000,15**	**5 825 436,13**
Résultat d'exploitation			**486 237,36**	**494 700,49**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			0,00	0,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,00	0,00
Produits des cessions d'élts d'actif financier			0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			1 374,36	569,28
Reprises sur provisions et transferts de charges			0,00	0,00
Différences positives de change			0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Produits financiers			**1 374,36**	**569,28**
Dotations financières aux amortissements et provisions			0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées			3 095,82	310,23
Valeur nette des immo. financières cédées			0,00	0,00
Différences négatives de change			0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Charges financières			**3 095,82**	**310,23**
Résultat financier			**-1 721,46**	**259,05**
Résultat courant avant impôts			**484 515,90**	**494 959,54**

B - Compte de Résultat (suite)

Rubriques	Montant N	Montants N-1
Produits exceptionnel sur opérations de gestion	736,89	733,10
Produits exceptionnel sur opérations en capital	0,00	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Produits exceptionnels	**736,89**	**733,10**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4,41	37,83
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0,00	0,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	**4,41**	**37,83**
Résultat exceptionnel	**732,48**	**695,27**
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	**-135 869,55**	**-124 228,39**

Total des produits	**8 774 348,76**	**6 321 439,00**
Total des charges	**8 289 100,38**	**5 825 784,19**
Bénéfice ou perte	**349 378,83**	**371 426,42**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2019/2020

A) Identité de l'entreprise et cadre juridique

1) DENOMINATION

- Société par Actions Simplifiée AGROMI

2) SIEGE SOCIAL

- 8, Chemin départemental 51 400 SEPT SAULX

3) SIEGE ADMINISTRATIF

- 30, route de Rethel 08 310 PAUVRES

4) NUMERO D'IDENTIFICATION

- Siret : 392829255 00018
- Code NAF : 1091 Z
- RCS Reims : 392 829 255 – N° de gestion : 93 B 517

5) PRESIDENT ET DIRECTEUR

- Monsieur GOBILLARD Thierry
- Monsieur HAMEREL Thierry

6) SOCIETE

- Durée : 99 ans
- Date début : 02/11/1993
- Terme : 02/11/2092

B) Faits majeurs de l'exercice

1) ACTIVITE

L'activité de l'exercice porte sur 56 261 T contre 44 480 T l'exercice précédent.

2) PRODUCTION (en Tonnes)

Campagne	2019	N / N-1 %	2018	N / N-1 %	2017
Bois	22 678 T	54%	14 693 T	9%	13 529 T
Agromis	584 T	165%	220 T	293%	56 T
Pépins huileries	861 T	-46%	1 588 T	70%	935 T
Pépins vendanges	4 018 T	-15%	4 735 T	26%	3 756 T
Farine raisin	5 890 T	-30%	8 451 T	52%	5 548 T
Oeillette	1 476 T	114%	688 T	13%	608 T
Lapilest	8 079 T	12%	7 225 T	2%	7 061 T
Miscanthus GR	698 T	669%	91 T		
Black/White pellet	157 T	-89%	1 404 T		
Paille GR	10 413 T	137%	4 388 T		
Balles de Paille	839 T				
Régal vert	349 T	-10%	386 T	-6%	409 T
Petites Balles	147 T	-8%	160 T	64%	98 T
Divers	72 T	-59%	174 T	206%	57 T
Miscanthus Chaux			276 T	-5%	291 T
Issues Céréales					25 T
Total	**56 261 T**	**26%**	**44 480 T**	**37%**	**32 374 T**

3) COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés sur l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes annuels, se sont élevés à 6 075.02 €.

4) FAITS MARQUANTS

♦ L'exercice 2019/20 affiche une activité de 56 261 tonnes contre 44 480 tonnes en 2018/19 :

- La production de granulés de bois s'élève à 22 678 tonnes, soit une hausse de 54%.
- La production de l'activité vendange a retrouvé un niveau classique de 10 769 tonnes.
- L'activité de paille démarrée en 2018/19 a connu une belle expansion cette exercice à un niveau de 11 252 tonnes.

pour un chiffre d'affaires global de 7 407 670,61 €.

♦ La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur.

- Cette crise sanitaire a eu peu d'impact sur l'activité d'AGROMI
- La société n'a pas eu recours à des dispositifs de report de charges fiscales et PGE.

Compte tenu de l'évolution de la situation à la date d'arrêté des comptes, nous ne sommes pas en capacité d'appréhender avec exactitude l'ensemble des éléments pouvant impacter les comptes sur les 12 prochains mois. Néanmoins malgré les impacts pouvant survenir cela ne devrait pas remettre pas en cause la continuité d'exploitation.

5) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

C) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation (Règlement ANC n°2014-3 et ses règlements modificatifs).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base. Les modes et méthodes de comptabilisation et d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité sont conformes aux règles d'établissement et de présentation sur lesquelles sont normalement fondés les comptes annuels, à savoir :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, (à l'exception des éléments figurant dans le paragraphe « changement de méthode »),
- Indépendance des exercices,
- Comptabilisation en coûts historiques,
- Application de la règle de non-compensation.

1) Immobilisations corporelles

La valeur brute de ces éléments correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les règlements du Comité de Réglementation Comptable CRC 2002-10 et CRC 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, ont été mis en œuvre dans les conditions suivantes :

- Il n'a pas été identifié d'immobilisations décomposables autres que les immeubles et agencements sur immeubles.

- En application des dispositions de l'article 17 du règlement 2004-06 et de l'avis 2005-D du 1er juin 2005, la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables a été retenue.

- Les immeubles, propriétés de la société, ont été décomposés en identifiant les principaux composants par durée d'utilisation homogène en valorisant lesdits composants sur la base de leur prix de revient réel lorsque celui-ci est connu ou, le cas échéant, par estimation dans le cas contraire, le solde étant affecté à la structure.

- La structure des immeubles et les composants sont amortis linéairement comme suit à compter du 1er janvier 2005 :
 - Gros œuvre : 30 ans
 - Charpentes : 25 ans
 - Bardages et couvertures : 20 ans
 - Menuiseries, peintures et étanchéité : 17 ans
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur valeur d'apport.
- Elles sont amorties sur la base de leur coût d'acquisition.
- Les principales durées d'utilisation retenues sont :
 - Constructions 17 à 30 ans en linéaire
 - Installations et agencements 5 à 15 ans en linéaire
 - Matériel et outillage 4 à 10 ans en linéaire
 - Matériel de transport 4 à 8 ans en linéaire
 - Autres immobilisations corporelles 5 à 15 ans en linéaire

Les durées d'amortissements retenues sont conformes aux durées d'utilisation des biens compte tenu du contexte de la filière luzerne.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif.

2) Stocks

Les stocks de matières premières, matières consommables et emballages sont évalués au coût d'achat selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix de vente probable estimé avec prudence déduction faite des frais de transports, de commercialisation et tout autre frais de distribution.

Ces stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque le montant brut est supérieur au cours du jour ou à la valeur de réalisation.

3) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale ou leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

4) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur comptable.

SOMMAIRE

	Pages
D) Détail du bilan – Actif	11, 12 & 13
D) Détail du bilan – Passif	14 & 15
E) Détail du compte de résultat – Produits	16 & 17
E) Détail du compte de résultat – Charges	18, 19 & 20
F) Détail du résultat financier	21
G) Détail du résultat exceptionnel	21

D) Détail du BILAN - ACTIF

1) Etat de l'actif Immobilisé

Rubriques	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	**0,00**			**0,00**
Autres immobilisations incorporelles	**8 441,10**	**32 700,00**		**41 141,10**
Terrains	0,00			0,00
Constructions sur sol propre	0,00			0,00
Constructions sur sol d'autrui	610 405,18			610 405,18
Constructions installations générales	0,00			0,00
Installations techniques et outillage industriel	701 474,99	267 128,61		968 603,60
installations générales, agencement et divers	0,00			0,00
Matériel de transport	0,00			0,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	706,57			706,57
Emballages récupérables et divers				0,00
Immobilisations corporelles en cours				0,00
Avances et acomptes	151 067,45	6 013,93	151 067,45	6 013,93
Total des immobilisations corporelles	**1 463 654,19**	**273 142,54**	**151 067,45**	**1 585 729,28**
Participations mises en équivalence				0,00
Autres participations				0,00
Autres titres immobilisés				0,00
Prêts et autres immobilisations financières				0,00
Total des immobilisations Financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total général	**1 472 095,29**	**305 842,54**	**151 067,45**	**1 626 870,38**

2) Etat des amortissements

Situation et mouvement de l'exercice des amortissements techniques				
Rubriques	**Montant début d'exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin d'exercice**
Frais d'établissement et de développement	**0,00**			**0,00**
Autes immobilisations incorporelles	**7 218,72**	**2 142,70**		**9 361,42**
Terrains				0,00
Constructions sur sol propre	0,00			0,00
Constructions sur sol d'autrui	555 205,89	12 206,83		567 412,72
Constructions installations générales	0,00			0,00
Installations techniques et outillage industriel	561 211,24	54 816,36		616 027,60
installations générales, agencement et divers	0,00			0,00
Matériel de transport	0,00			0,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	398,75	160,60		559,35
Emballages récupérables et divers	0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
Avances et acomptes	0,00			0,00
Total des immobilisations corporelles	**1 116 815,88**	**67 183,79**	**0,00**	**1 183 999,67**
Total général	**1 124 034,60**	**69 326,49**	**0,00**	**1 193 361,09**

TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE NET	**433 509,29**

3) Etat des Immobilisations Financières

Néant

4) Etat des stocks

Stock de Matières premières et Approvisionnements

	2019/2020			2018/2019		
Produits	**Quantités**	**Prix Unit.**	**Valeur**	**Quantités**	**Prix Unit.**	**Valeur**
Sciures et Plaquettes (MS)	1 102,253	98,11	108 140,74	1 636,575	99,76	163 267,76
Grumes de bois	655,360	45,39	29 744,04			
Miscanthus	1 151,307	107,37	123 617,23	6,500	140,00	910,00
Rumiluz				0,480	351,77	168,85
Farine Basse				2,500	214,00	535,00
	Stocks Matières Premières		**261 502,01**	**Stocks Matières Premières**		**164 881,61**
Autres fournitures			2 912,41			3 545,32
Emballages			105 071,84			103 559,42
		Total	**369 486,26**		**Total**	**271 986,35**

Stock de Produits Finis

	2019/2020			2018/2019		
Produits	**Quantités**	**Prix Unit.**	**Valeur**	**Quantités**	**Prix Unit.**	**Valeur**
Granulés de bois Vrac	8 481,720		1 184 625,34	1 161,810		148 429,96
Granulés de bois Sac	810,145		149 418,17	879,585		163 493,58
Granulés de bois big bag				4,000		660,00
	9 291,865	143,57	**1 334 043,51**	**2 045,395**	152,82	**312 583,54**
Agromis Vrac	176,384		25 928,45	56,680		8 331,96
Agromis Sac	55,605		10 015,21	23,400		4 433,55
Agromis Big Bag	73,000		12 173,00	9,600		1 728,00
	304,989	157,77	**48 116,66**	**89,680**	161,61	**14 493,51**
Miscanthus Granulés Vrac	37,000		5 661,00			
Miscanthus Granulés sac	29,745		5 870,68	2,625		498,76
Miscanthus Granulés Big Bag	13,000		2 223,00			
	79,745	172,48	**13 754,68**	**2,625**	190,00	**498,76**
Miscanthus Chaux Vrac				35,780		3 112,86
Miscanthus Chaux big bag				44,000		7 321,60
	0,000	#DIV/0!	**0,00**	**79,780**	130,79	**10 434,46**
Issues céréales granulées						
Balles de paille défibrée	779,997		101 399,61	106,392		14 894,88
Paille Granulée	1 740,000		220 980,00	31,320		4 604,04
Alfamis sac	1,905		541,02	2,265		643,26
Paille Box	3,090		185,40	3,096		247,68
Foin Box	7,425		445,50	7,665		613,20
Misceal Box	16,935		4 064,40	56,265		12 153,24
		Total	**1 723 530,78**		**Total**	**371 166,57**

Stock de Marchandises

	2019/2020			2018/2019		
Produits	**Quantités**	**Prix Unit.**	**Valeur**	**Quantités**	**Prix Unit.**	**Valeur**
Régal Vert vrac						
Régal vert sacs de 25 kgs	80,500	206,08	16 589,44	52,525	202,00	10 610,05
Régal vert sacs de 5 kgs	0,210	256,14	53,79	0,480	252,00	120,96
		Total	**16 643,23**		**Total**	**10 731,01**

5) Echéancier des Créances

Etat des créances			
Libellés	**Montant net**	**A 1 an au plus**	**A plus d'1 an**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Avances et acomptes, remises fournisseurs	56 067,16	56 067,16	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	810 525,90	810 525,90	
Créances représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxes sur la Valeur Ajoutée	464 864,79	464 864,79	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Groupes et associés			
Débiteurs divers			
Total de l'actif circulant	**1 331 457,85**	**1 331 457,85**	
Charges constatées d'avance	**7 868,22**	**7 868,22**	
Produits à recevoir	**94,00**	**94,00**	
Total général	**1 339 420,07**	**1 339 420,07**	

6) Etat des charges constatées d'avance

Rubrique	Valeur
Cotisation GS1	585,00
Maintenance Vidéojet	417,02
Crédit Bail Lixxbail	4 204,61
Convention gaz Linde France	225,08
Maintenance 2SI	2 436,51
	7 868,22

7) Etat des produits à recevoir

Rubrique	Valeur
Intérêts créditeurs	94,00
Clients Produits à recevoir	17 348.51
Total	**17 442,51**

8) Disponibilités

Rubrique	Valeur
CRCA	343 638,40
Caisses	601,45
Total	**344 239,85**

D) Détail du BILAN - Passif

1) Etat du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Entrées	Sorties	A la Clôture
Actions €	160 000			160 000
	160 000			**160 000**

Suite à l'AGE du 22/02/2000, le capital est constitué de 10 000 actions de 16 euros entièrement libérées.

2) Etat des provisions

Néant

3) Etat des dettes financières

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Dettes financières établissements de crédit		269 847,45	74 542,90	195 304,55
Intérêts courus		13,53		13,53
Dettes financières MLT		**269 860,98**	**74 542,90**	**195 318,08**
Billets à ordre				
Concours bancaires courants				
Autres dettes financières				
Dettes financières CT				
Totaux		**269 860,98**	**74 542,90**	**195 318,08**

4) Echéancier des Dettes

Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	195 318,08	45 335,53	149 982,55	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 193 436,61	3 193 436,61		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	11 641,55	11 641,55		
Taxes sur la valeur ajoutée	1 807,26	1 807,26		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	33 489,67	33 489,67		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69 836,53	69 836,53		
Groupes et associés	0,00			
Autres dettes	191,79	191,79		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total général	**3 505 721,49**	**3 355 738,94**	**149 982,55**	**0,00**

5) Etat des charges à payer

Rubriques	Valeur
Commission mouvement 1er trimestre	78,88
Frais bancaires	112,91
Maintenance 1er trimestre 2019	
Téléphonie	
FNP Biens et Services	795 408,39
FNP Immobilisations	41682,6
Total	**837 282,78**

6) Etat des produits constatés d'avance

Néant

E) Détail du Compte de RESULTAT - Produits

1) Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation par activité

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Luzerne	360,530	248,54	89 604,59
Issues céréales			
Divers négoce			48 289,99
Transports			12 202,61
Conditionnement			13 799,34
Total Ventes Marchandises	**360,530**		**163 896,53**

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Granulés de bois	20 965,050	186,18	3 903 320,77
Agromis	331,575	165,78	54 967,04
Balles Paille Défribrée	53,200	130,16	6 924,40
Farine de marc de raisin		#DIV/0!	
Paille Granulée	789,580	135,90	107 304,92
Ecolitière miscanthus / chanvre		#DIV/0!	
Miscanthus granulés	735,050	173,95	127 863,95
Miscanthus chaux	106,400	178,00	18 939,20
Miscanthus	546,480	131,37	71 791,58
Miscanthus défibré		#DIV/0!	
Mélange Luzerne/Micanthus	42,022	279,05	11 726,04
Miscéal Box /Pro	231,570	252,69	58 514,58
Paille Box		#DIV/0!	
Foin Box	0,240	180,00	43,20
Transports			97 086,26
Conditionnement			656 530,72
Total Production Vendue biens	**23 801,167**		**5 115 012,66**

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Déshydratation Marc et Pépins			
Farine de Marc			
- Sept Saulx	1 561,000	67,50	105 367,50
- Pontfaverger	4 329,240	67,500	292 223,70
	5 890,240	**67,50**	**397 591,200**
	-	-	-
Pépins huilerie			
- Sept Saulx		#DIV/0!	
- Pontfaverger	860,640		78 318,24
	860,640	**91,00**	**78 318,24**
	-	-	-
Pépins vendange			
- Sept Saulx	1 381,300	95,00	131 226,75
- Pontfaverger	2 637,140	92,37	243 579,74
	4 018,440	**93,27**	**374 806,49**
	-	-	-
Prestation Lapilest Sept Saulx	**8 078,880**	**30,00**	**242 366,40**
-	-	-	-
Prestation W/B Pellets S.Saulx	**156,640**	**50,00**	**7 832,00**
-	-	-	-
Prestation Gr. paille à St Remy	**7 877,340**	**63,52**	**500 395,08**
Prestation Oeillette	-	-	**166 648,69**
Prestations stockage	-	-	**62 844,72**
Ensachage	-	-	**26 895,03**
Prestations Granulation			**1 063,14**
Analyses Laboratoires			**232 427,25**
Vente emballage			-
Prestations bio			**2 371,42**
Transports			**35 201,76**
Marge s/ prestations			-
Prestations diverses			-
Total Production Vendue Services			**2 128 761,42**

Ventilation par zone géographique

	France	Export
Chiffre d'affaires	6 724 149,75	683 520,86
Total	**7 407 670,61**	

2) Détail des autres produits

Reprise de provisions	Valeur
Risques d'exploitations	
Dépréciation de créances	350,00
Total	**350,00**

Transfert de charges	Valeur
Divers	11 852,69
Total	**11 852,69**

E) Détail du Compte de RESULTAT - Charges

1) Détail des achats de marchandises

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Luzerne	361,575	170,48	61 641,04
Granulés de bois	5 265,280	188,32	991 565,15
Miscanthus Granulés	188,000	156,00	29 328,00
Miscéal box	48,600	168,00	8 164,80
Total			**1 090 698,99**

Dont variation de stocks -5912.21
Dont achats 1 096 611,20 (y compris transport pour 52 917,99)

2) Détail des achats de matières premières et autres approvisionnements (Corrigé des variations de stock)

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Sciures de bois	16 138,785	115,61	1 865 865,31
Sciures de bois feuiilus	3 211,629	69,67	223 767,09
Plaquettes résineux	2 607,063	97,64	254 547,00
Fine de criblage de bois			
Grumes de bois	259,000	48,97	12 682,80
Miscanthus	2 036,141	111,30	226 615,90
Issues de céréales			
Farine basse	2,500	239,00	597,50
Luzerne deshy/ Rumiluz	19,340	184,26	3 563,65
Huile de colza			
Paille	3 311,554	72,51	240 125,27
Foin			
Chaux		#DIV/0!	
Farine Raisin		#DIV/0!	
Transport granulés de bois			6 186,03
Transport Paillage, agromis			4 649,86
Fournitures pièces			37 817,99
Divers			
FOD			
Emballages			333 037,09
Total			**3 209 455,49**

Dont variation de stocks -97 499.91
Dont achats 3 306 955,40 (y compris transport pour 57 148,75)

3) Détail des autres achats et charges externes

Rubriques	Valeur
Fournitures diverses	4 906,23
Prestations Luzéal	3 296 981,04
Sous traitance	11 306,25
Crédit baux	44 647,35
Locations immobilières	72 664,86
Locations mobilières	386,43
Entretien	19 000,21
Assurances	1 368,49
Documentation, abonnements, stages	0,00
Personnel mis à disposition	230 823,52
Commissions et courtages	679,10
Honoraires	11 210,02
Frais extérieurs divers	9 261,44
Annonces, foires, cadeaux	700,00
Transports	151 152,14
Frais de mission, reception	0,00
Frais de P.T.T.	1 058,63
Frais de banque	2 065,08
Cotisations	31 921,21
Total	**3 890 132,00**

Dont Détail Crédit Baux :

	Ligne ensachage et Bande rolleuse	Ensacheuse Automatique	Ensacheuse Automatique	Total
Valeur d'origine :	**152 500,00**	**48 000,00**	**17 834,45**	**218 334,45**
Amortissements :				
Cumul exercices antérieurs	37 017,81	9 994,52	2 912,15	49 924,48
Dotation de l'exercice	30 500,00	9 600,00	3 566,90	43 666,90
Total	**67 517,81**	**19 594,52**	**6 479,05**	**93 591,38**

	Ligne ensachage et Bande rolleuse	Ensaccheuse Automatique	Ensaccheuse Automatique	Total
Redevances Payées				
Cumuls Exercice antérieurs	37 405,10	10 264,43	2 979,00	50 648,53
Exercice	31 188,05	9 811,21	3 648,09	44 647,35
Total	**68 593,15**	**20 075,64**	**6 627,09**	**95 295,88**
Redevances restant à payer				
A 1 au plus	31 153,79	9 811,20	3 645,36	44 610,35
A plus d'1 an et 5 ans au plus	56 107,66	19 169,16	7 954,35	83 231,17
A plus de 5 ans				
Total	**87 261,45**	**28 980,36**	**11 599,71**	**127 841,52**
Montant pris en charge dans l'exercice	**31 188,05**	**9 811,21**	**3 648,09**	**44 647,35**

4) Détail des impôts, taxes et versements assimilés

Rubriques	Valeur
C.E.T	13 740,17
Contribution Sociale de Solidarité	
Impôts locaux	12 635,01
Taxes diverses	12,00
Total	**26 387,18**

5) Détail des Charges de personnel

Néant

6) Dotations aux amortissements et provisions

Rubriques	Valeur
Dotations aux amortissements	69 326,49
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00
Total	**69 326,49**

7) Autres charges

Néant

F) Détail du Résultat Financier

	Rubrique	Valeur
Produits	Produits de participations	
	Produits de VMP et de créances	
	Autres intérêts et produits assimilés	1 374,36
	Reprise de provisions et transferts de charges	
	Escompte obtenu	
	Produits nets sur cessions de VMP	
	Total Produits	**1 374,36**
charges	Dotations financières aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	3 095,82
	Différence négative de change	
	Charges nettes sur cessions de VMP	
	Total Charges	**3 095,82**
	Résultat Financier	**-1 721,46**

G) Détail du Résultat Exceptionnel

	Rubrique	Valeur
Produits	Produits de cessions des immobilisations	
	Produits sur exercices antérieurs	
	Divers	736,89
	Reprise sur provisions	
	Total Produits	**736,89**
charges	Valeur nette des immobilisations cédées	
	Charges sur exercices antérieurs	
	Amendes et pénalités	
	Divers	4,41
	Dotations aux amortissements et provisions	
	Total Charges	**4,41**
	Résultat Exceptionnel	**732,48**